



**Direction des finances et
des services administratifs**

Rapport financier 2006

	Budget original	Réel 2006	Écart favorable (défavorable)
SOMMAIRE - PRINCIPAUX ÉCARTS NETS			
REVENUS	146 253 000	152 285 000	6 032 000
DÉPENSES	147 985 000	149 492 000	(1 507 000)
	<hr/>		
Total partiel	(1 732 000)	2 793 000	4 525 000
Utilisations du surplus	1 732 000	2 414 000	682 000
Utilisations des réserves financières	-	1 026 000	1 026 000
	<hr/>		
SURPLUS DE L'ANNÉE 2006	-	6 233 000	6 233 000

NOTE :

Il n'y a pas de concordance entre ce tableau et le rapport financier 2006 présenté sous la forme du MAMR. Ce tableau reflète le budget et les résultats réels du budget d'opération adopté par le conseil municipal. Le rapport financier du MAMR regroupe à la fois des données du budget d'opération et du budget d'immobilisations de l'année 2006.

Budget
original

Réel
2006

Écart
favorable
(défavorable)

REVENUS - PRINCIPAUX ÉCARTS NETS

Taxes et paiements tenant lieu de taxes	126 315 000	129 584 000	3 269 000
<ul style="list-style-type: none">- Développement résidentiel et commercial- Taxation rétroactive à l'année 2005			
Droits de mutation	2 600 000	4 792 000	2 192 000
<ul style="list-style-type: none">- Marché immobilier très actif			
Revenus de placements	1 294 000	1 595 000	301 000
<ul style="list-style-type: none">- Taux d'intérêt supérieur- Ristournes de la caisse populaire			
Autres revenus de sources locales			184 000
<ul style="list-style-type: none">- Indemnité nette - Rabaska- Revenus de loisirs			
Subventions			155 000
<ul style="list-style-type: none">- Certaines subventions seront comptabilisées lors de la confirmation officielle du gouvernement- Subvention liée aux redevances (matières résiduelles)- Subventions liées au service de dette- Pacte fiscal- Subvention MTQ			
Revenus liés au service de police			(158 000)
<ul style="list-style-type: none">- Contraventions et frais de cour- Service 9-1-1			
Autres écarts inférieurs à 100 000 \$			89 000
Revenus additionnels			6 032 000

Budget
original

Réel
2006

Écart
favorable
(défavorable)

DÉPENSES - PRINCIPAUX ÉCARTS NETS

Frais de financement	32 886 000	32 390 000	496 000
- Taux d'intérêt favorable			
Police	16 859 000	16 555 000	304 000
- Dépenses moindres dans les dépenses de fonctionnement et la masse salariale			
Affaires juridiques et greffe			180 000
- Assurances générales - soumission plus basse			
- Honoraires juridiques			
Planification du territoire			162 000
- Honoraires liés au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement			
Conseil et personnel de cabinet			160 000
- Projets spéciaux, budget de recherche et de secrétariat, personnel de cabinet			
Masse salariale			125 000
- Récupération supérieure à l'économie prévue au budget			
Sécurité incendie	5 824 000	6 492 000	(668 000)
- Dépenses additionnelles liées à une sentence arbitrale			
- Comptabilisation des vacances gagnées			
- Application des ententes de travail des cadres et pompiers			
- Incendie au dépôt de matériaux secs			

	Budget original	Réel 2006	Écart favorable (défavorable)
Réseaux et équipements	52 349 000	54 661 000	(2 312 000)
- Dépenses additionnelles liées aux opérations de déneigement			
- Incendie au dépôt de matériaux secs			
- Coûts énergétiques			
- Masse salariale			
- Transport cendres de grilles			
- Revenus additionnels en lien avec des dépenses (branchements, contrat MTQ, etc)			
Autres écarts inférieurs à 100 000 \$			46 000
Dépenses additionnelles			(1 507 000)
Revenus additionnels			6 032 000
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT UTILISATIONS DU SURPLUS OU DES RÉSERVES			4 525 000
Utilisations du surplus pour financer les éléments suivants			
Dépôt de matériaux secs		278 000	
Grief des pompiers		243 000	
Entente de développement culturel		58 000	
Fouilles archéologiques		60 000	
Allocation de retraite		43 000	682 000
Utilisations des réserves financières en cours d'année			
Opérations de déneigement		500 000	
Coûts énergétiques		228 000	
Franchise d'assurance		144 000	
Assignations temporaires		115 000	
Développement du territoire		25 000	
Cours d'eau		14 000	1 026 000
SURPLUS DE L'ANNÉE 2006			6 233 000

SURPLUS ACCUMULÉ

SURPLUS NON AFFECTÉ - Nouvelle Ville de Lévis	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	5 344 000	2 217 000
Affectation pour équilibrer le budget de l'année suivante	(750 000)	(1 500 000)
Renflouement de réserves financières	(1 561 000)	-
Paiement de dépenses en immobilisations	(1 051 000)	-
Activités - 400e de la Ville de Québec	(400 000)	-
Incendie au dépôt de matériaux secs	(278 000)	-
Règlement d'un grief - pompiers	(243 000)	-
Affectation - 10% du surplus pour réduire la dette	(160 000)	-
Création de la réserve financière pour les cours d'eau	(150 000)	-
Allocation de retraite	(129 000)	-
Autres revenus et dépenses	(201 000)	96 000
Augmentation du fonds de roulement à même le surplus	-	(280 000)
Total partiel	421 000	533 000
Surplus de l'année	6 233 000	4 811 000
Solde au 31 décembre	6 654 000	5 344 000

SURPLUS ACCUMULÉ

SURPLUS AFFECTÉ - Ex-villes	2006	2005
Charny	884 000	928 000
Lévis	343 000	725 000
Pintendre	248 000	187 000
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	9 000	9 000
Saint-Étienne-de-Lauzon	325 000	323 000
Saint-Jean-Chrysostome	323 000	294 000
Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy	-	-
Saint-Nicolas	(379 000)	(176 000)
Saint-Rédempteur	22 000	66 000
Saint-Romuald	941 000	962 000
Solde au 31 décembre	2 716 000	3 318 000

SURPLUS ACCUMULÉ

SOMMAIRE	2006	2005
Surplus non affecté - Nouvelle Ville	6 654 000	5 344 000
Surplus affectés		
Nouvelle Ville		
- Opérations courantes - Budget 2007	750 000	1 500 000
- 10% affecté à la dette	160 000	-
- Subvention (télémétrie Ch.-App.) et allocation de retraite	171 000	-
- Activités - 400e de la Ville de Québec	400 000	-
- Terrains de soccer	322 000	322 000
Ex-villes		
- Surplus non réservés à des fins particulières	2 716 000	3 318 000
- Taxes spéciales - référendums	-	232 000
	11 173 000	10 484 000

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

	Ville	Autres organismes	Total	Baisse annuelle	Baisse en %
au 31 décembre 2001	172 252 000	9 570 000	181 822 000		
au 31 décembre 2002	168 622 000	11 281 000	179 903 000	(1 919 000)	-1,1%
au 31 décembre 2003	162 168 000	12 443 000	174 611 000	(5 292 000)	-2,9%
au 31 décembre 2004	163 389 000	13 642 000	177 031 000	2 420 000	1,4%
au 31 décembre 2005	164 987 000	12 691 000	177 678 000	647 000	0,4%
au 31 décembre 2006	163 877 000	11 263 000	175 140 000	(2 538 000)	-1,4%
Variation 2006 vs 2005	(1 110 000)	(1 428 000)	(2 538 000)	(6 682 000) (cumulative)	-3,7% (cumulative)

Autres organismes	2006	2005
Société de transport de Lévis	1 364 000	1 831 000
Régie des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Saint-Lambert)	9 899 000	10 860 000
	11 263 000	12 691 000

	2006	2005
Endettement total net de la Ville	163 877 000	164 987 000
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre	6 314 203 000	6 053 891 000
Ratio - endettement total net sur l'évaluation imposable	2,60%	2,73%

SERVICE DE DETTE	Budget original	Réel 2006	Écart favorable (défavorable)
Dépenses d'intérêts	8 751 000	8 464 000	287 000
	<i>28%</i>	<i>27%</i>	
Remboursement de capital	22 586 000	22 415 000	171 000
	<i>72%</i>	<i>73%</i>	
	31 337 000	30 879 000	458 000
Remboursement au fonds de roulement	1 549 000	1 511 000	38 000
TOTAL	32 886 000	32 390 000	496 000

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	2006	2005
Infrastructures		
Usines et bassins d'épuration	971 000	818 000
Conduites d'aqueduc et d'égout	2 166 000	2 768 000
Usines de traitement de l'eau potable	553 000	637 000
Parcs et terrains de jeux	2 110 000	3 326 000
Incinérateur	663 000	671 000
Chemins, rues, routes et trottoirs	4 648 000	8 647 000
Autres infrastructures	1 121 000	713 000
Total partiel	12 232 000	17 580 000
Bâtiments		
Édifices administratifs	1 347 000	202 000
Édifices communautaires	2 348 000	1 283 000
Véhicules, machinerie et équipement	3 222 000	5 286 000
Ameublement et équipement de bureau	996 000	1 399 000
Propriétés destinées à la revente	282 000	130 000
	20 427 000	25 880 000

EMPRUNTS NETS

	2006
Dépenses d'investissement	20 427 000
Ajouter	
Projets financés à long terme et non considérés comme des dépenses en immobilisations (ex.: Réno-Québec, Accès-Logis et logements abordables, déficits actuariels, etc.)	<u>4 937 000</u>
Total partiel	25 364 000
Déduire	
Projets sans impact sur le fardeau fiscal des contribuables (1 E)	(2 947 000)
Projets financés par des tiers (subventions, promoteurs, etc.)	(1 784 000)
Projets financés par d'autres sources de financement (fonds parcs, surplus, réserve pour le développement du territoire, fonds général)	(1 405 000)
Projets financés par des taxes de secteurs	<u>(1 083 000)</u>
Emprunts nets	18 145 000

FONDS DE ROULEMENT

CAPITAL AUTORISÉ

* Imposition d'une taxe spéciale (compensée par un crédit équivalent financé à même le surplus des ex-villes)	
- Année 2002 - taxe spéciale de 0,02 \$ / 100 \$ d'évaluation	918 000
- Année 2003 - taxe spéciale de 0,01 \$ / 100 \$ d'évaluation	468 000
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	
- Année 2003	2 000 000
- Année 2004	1 000 000
- Année 2005	280 000
	4 666 000

	2006	2005
Montant non engagé au 31 décembre	202 000	309 000
Montant engagé au 31 décembre	4 464 000	4 357 000
Capital autorisé	4 666 000	4 666 000

FONDS PARCS ET TERRAINS DE JEUX

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	955 000	451 000
Augmentations		
* Encaissements de 10% de la valeur des terrains lors de lotissement	184 000	1 234 000
* Solde disponible à la suite de la fermeture de projets d'investissements	226 000	72 000
* Intérêts générés au cours de l'année	20 000	12 000
Total partiel	1 385 000	1 769 000
Diminutions		
* Résolutions du conseil décrétant des travaux dans divers parcs	(797 000)	(814 000)
Solde au 31 décembre	588 000	955 000

Solde des fonds parcs des ex-villes	-	10 000
Solde du fonds parcs de la nouvelle ville de Lévis	588 000	945 000
Solde au 31 décembre	588 000	955 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR AUTOASSURANCE

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 1 500 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	302 000	257 000
Augmentations		
* Montant prévu au budget de l'année concernée	200 000	200 000
* Intérêts générés au cours de l'année	22 000	12 000
Total partiel	524 000	469 000
Diminutions		
* Réclamations de l'année	(213 000)	(167 000)
Solde au 31 décembre	311 000	302 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le 10 février 2003, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 5 000 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	174 000	5 000
Augmentations		
* Revenus nets de la vente d'immeubles de l'année	1 020 000	296 000
* Intérêts générés au cours de l'année	23 000	5 000
Total partiel	1 217 000	306 000
Diminutions		
* Acquisitions d'immeubles au cours de l'année	(261 000)	(132 000)
* Projet en archéologie et frais afférents	(25 000)	-
Solde au 31 décembre	931 000	174 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Le 8 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 500 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	5 000	5 000
Augmentations		
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	993 000	-
* Intérêts générés au cours de l'année	7 000	-
Total partiel	1 005 000	5 000
Diminutions		
* Résolutions du conseil municipal affectant un montant de la réserve financière pour les opérations de déneigement	(500 000)	
Solde au 31 décembre	505 000	5 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES DÉPENSES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le 15 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-96 sur la création d'une réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 250 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	53 000	253 000
Augmentations		
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	422 000	-
* Intérêts générés au cours de l'année	5 000	5 000
Total partiel	480 000	258 000
Diminutions		
* Résolutions du conseil municipal affectant un montant de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie	(228 000)	(205 000)
Solde au 31 décembre	252 000	53 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR ASSUMER LES FRANCHISES ET RÉTENTIONS PRÉVUES AUX CONTRATS D'ASSURANCE

Le 15 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 250 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	142 000	160 000
Augmentations		
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	145 000	-
* Intérêts générés au cours de l'année	7 000	4 000
Total partiel	294 000	164 000
Diminutions		
* Résolutions du conseil municipal pour des travaux de rénovation à la suite de sinistres	(144 000)	(22 000)
Solde au 31 décembre	150 000	142 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES SALAIRES DES EMPLOYÉS EN ASSIGNATION TEMPORAIRE

Le 15 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-98 sur la création d'une réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire. Le 19 juillet 2006, le conseil a adopté le règlement RV-2006-05-01 pour porter le montant maximum de cette réserve à 500 000 \$ au lieu de 250 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	219 000	213 000
Augmentations		
* Ajustement rétrospectif de la CSST	172 000	-
* Intérêts générés au cours de l'année	11 000	6 000
Total partiel	402 000	219 000
Diminutions		
* Résolutions du conseil municipal pour utiliser une partie de la réserve pour financer les salaires des employés en assignation temporaire	(115 000)	-
Solde au 31 décembre	287 000	219 000

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES DÉPENSES RELATIVES AUX COURS D'EAU

Le 18 septembre 2006, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2006-05-38 sur la création d'une réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 450 000 \$.

	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	-	-
Augmentations		
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	150 000	-
* Intérêts générés au cours de l'année	-	-
Total partiel	150 000	-
Diminutions		
* Résolution du conseil municipal pour utiliser une partie de la réserve pour financer des travaux liés aux cours d'eau	(14 000)	-
Solde au 31 décembre	136 000	-

AUTRES FONDS ET RÉSERVES FINANCIÈRES

Sommaire - Surplus, fonds et réserves financières

	Ex-villes	Nouvelle ville	Total	
			2006	2005
Montants engagés				
- Surplus	-	1 803 000	1 803 000	2 054 000
- Fonds de roulement	-	4 464 000	4 464 000	4 357 000
	-	6 267 000	6 267 000	6 411 000
Montants non engagés				
- Surplus	2 716 000	6 654 000	9 370 000	8 662 000
- Fonds de roulement	-	202 000	202 000	309 000
- Fonds parcs	-	588 000	588 000	955 000
- Réserves financières pour				
1) Autoassurance	-	311 000	311 000	302 000
2) Développement du territoire	-	931 000	931 000	174 000
3) Opérations de déneigement	-	505 000	505 000	5 000
4) Dépenses de consommation d'énergie	-	252 000	252 000	53 000
5) Franchises prévues aux contrats d'assurance	-	150 000	150 000	142 000
6) Salaires des employés en assignation temporaire	-	287 000	287 000	219 000
7) Dépenses relatives aux cours d'eau	-	136 000	136 000	-
	2 716 000	10 016 000	12 732 000	10 821 000